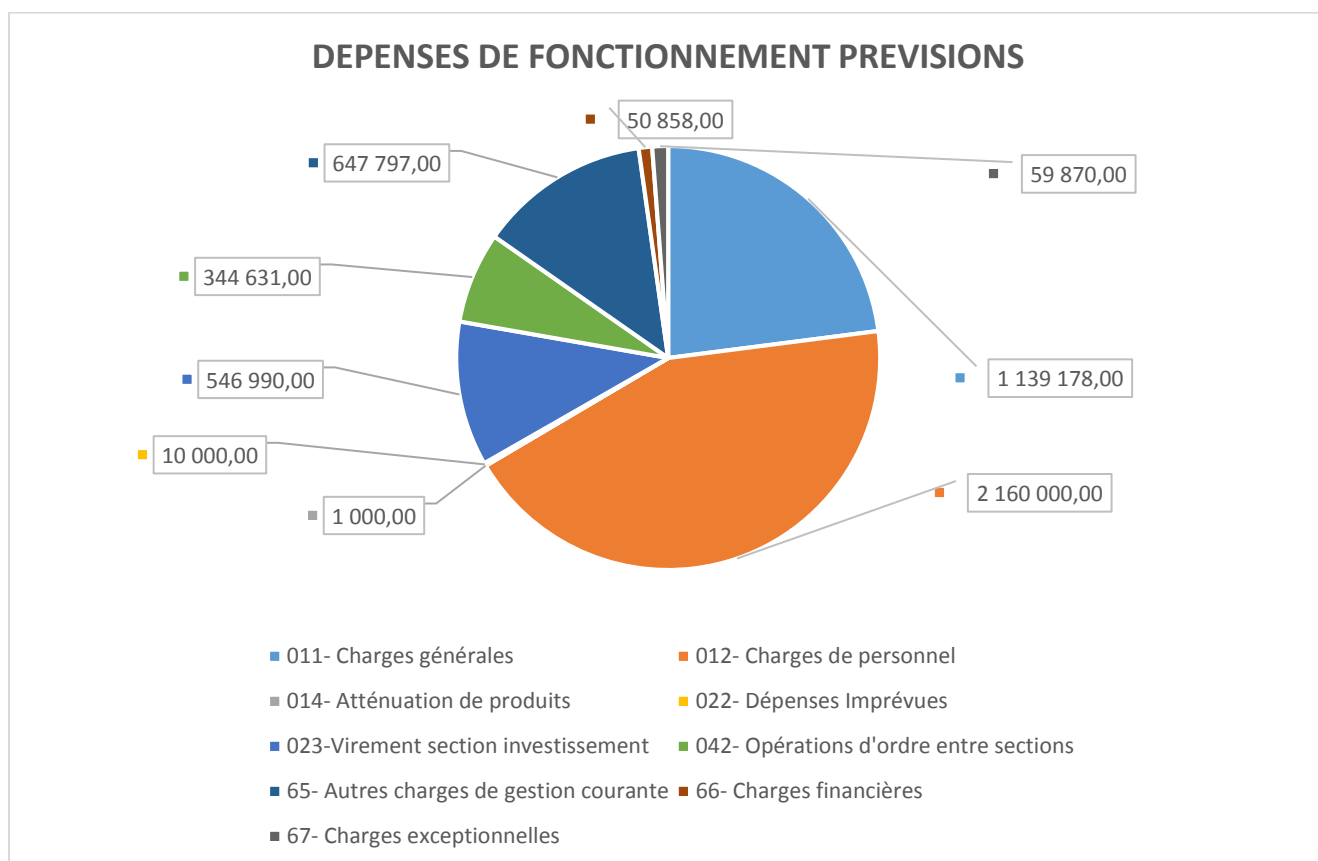


NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2018

DE LA CADIERE D'AZUR

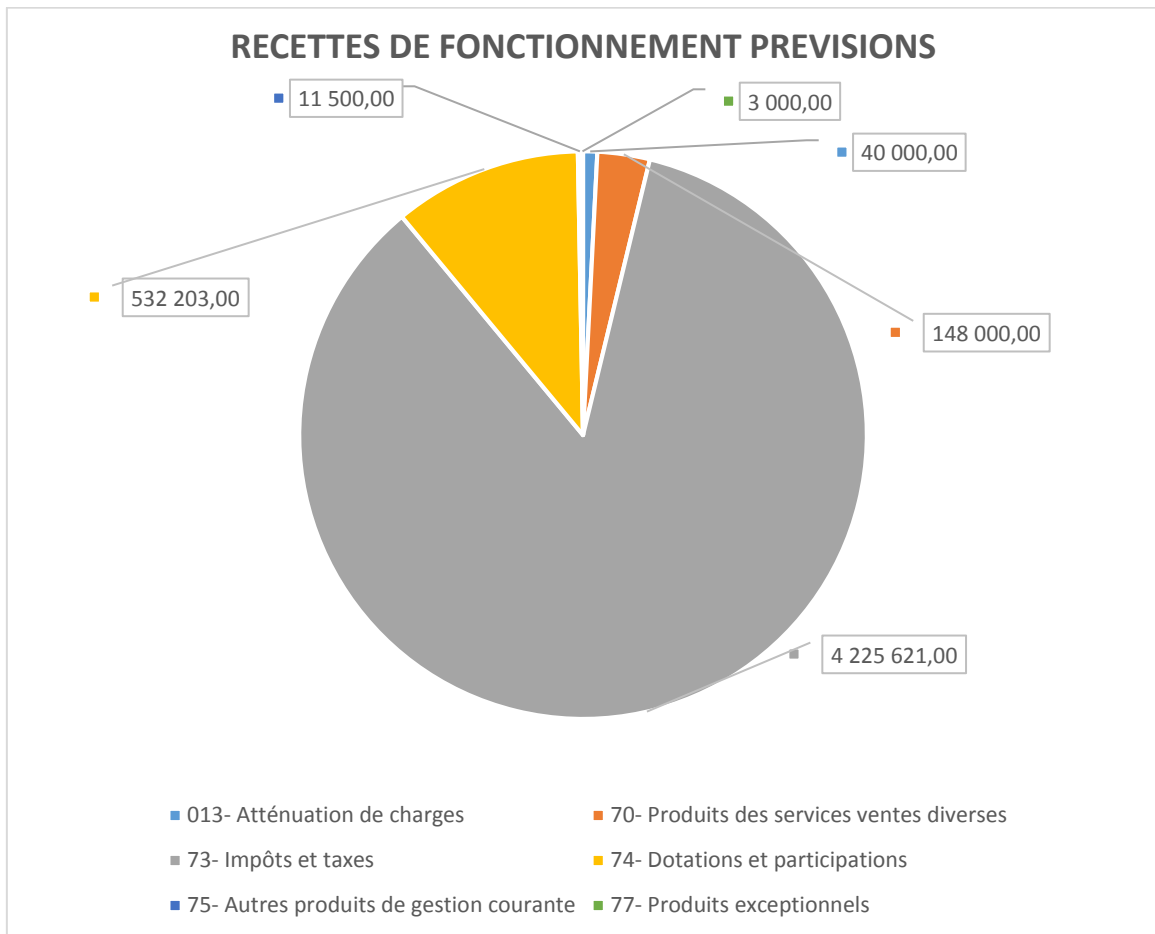
SECTION DE FONCTIONNEMENT :

LES DEPENSES 2018 S'ELEVENT A : 4 960 324 €



Augmentation d'environ 2,57% par rapport à 2017 avec une légère baisse des charges à caractère général. Malgré les coûts impactés par des facteurs externes tels que le prix des carburants et les contraintes réglementaires, l'indexation des primes d'assurance.

LES RECETTES 2018 S'ÉLEVENT A : 4 960 324 €

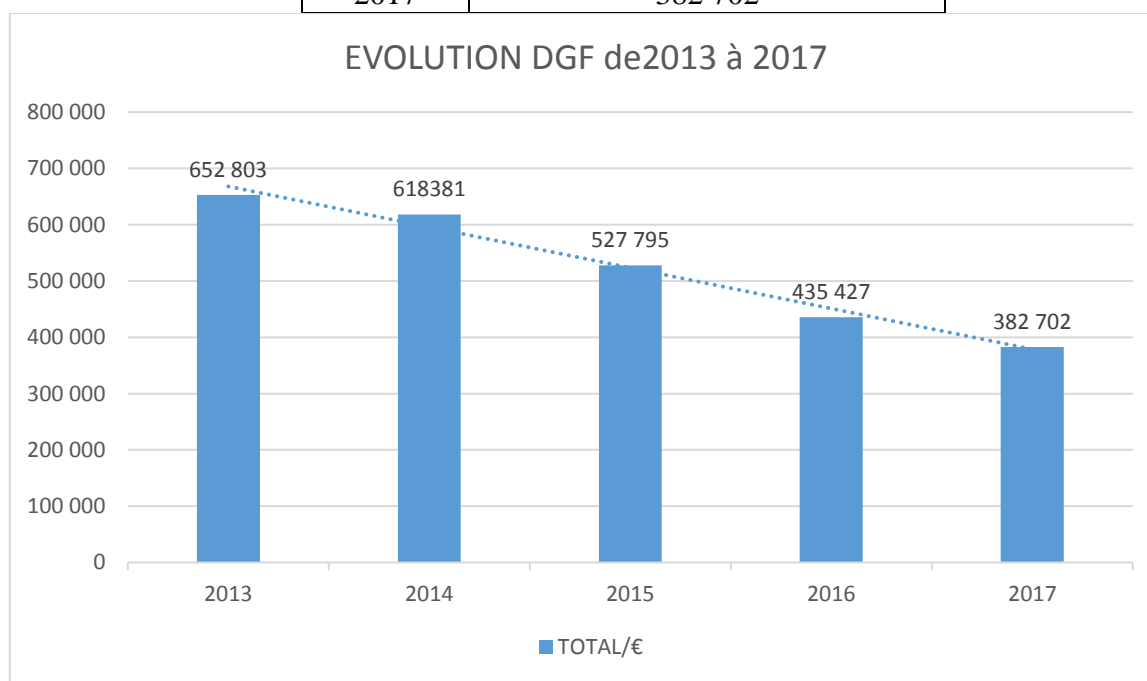


LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) :

Le budget 2018 sera construit avec une baisse d'environ 13 000 € soit un montant de 369 000 €.

EVOLUTION DE LA DGF

ANNEE	TOTAL
2013	652 803
2014	618 381
2015	527 795
2016	435 427
2017	382 702

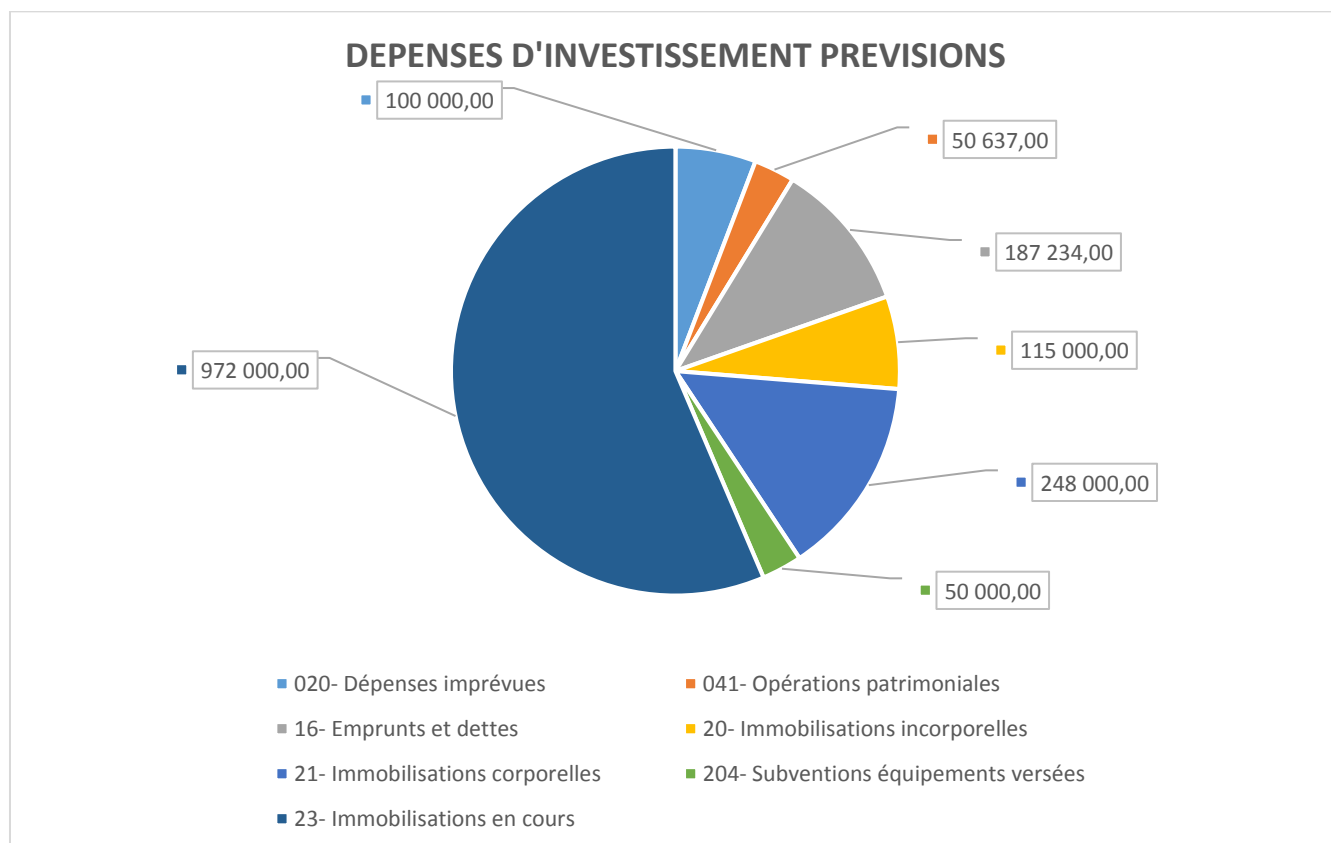


DGF – 58,62% en 5 ans

SECTION D'INVESTISSEMENT:

LES DEPENSES 2018 S'ELEVENT A: 1 722 871,00 €

Cette année encore la raréfaction des subventions, des concours de l'Etat et des autres partenaires impliquent une réflexion sur les nouveaux investissements et leurs financements.



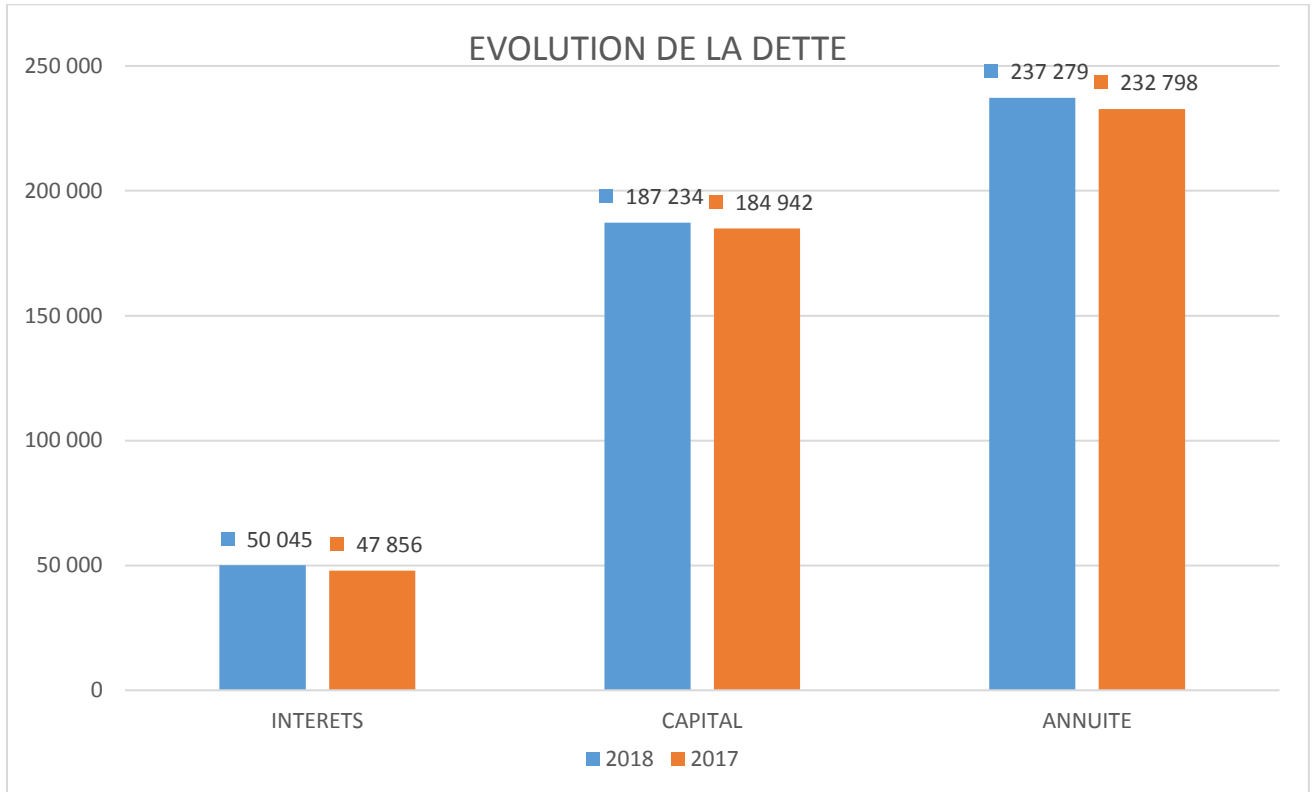
LES PROGRAMMES D'ETUDES ET TRAVAUX POUR 2018 :

1 385 000,00 €

- Etudes PLU (complément aux RAR)	27 000,00 €
- Mise en sécurité de la falaise ave H.Jansoulin (complément aux RAR)	15 000,00 €
- Extension cimetièrre (complément aux RAR)	70 000,00 €
- Frais d'études divers	15 000,00 €
- Acquis parcelle études travaux Symielec ch Pey Neuf	120 000,00 €
- Trottoirs + plantations parking anciens combattants	61 000,00 €
- Voirie 2018	646 000,00 €
- Matériel urbain	30 000,00 €
- Poteaux incendie	30 000,00 €
- Aménagement terrain sportif et square Roux	119 000,00 €
- Travaux sur bâtiments communaux	222 000,00 €
- Matériel de bureau et informatique	20 000,00 €
- Mobilier	10 000,00 €

LA DETTE ET SON EVOLUTION :

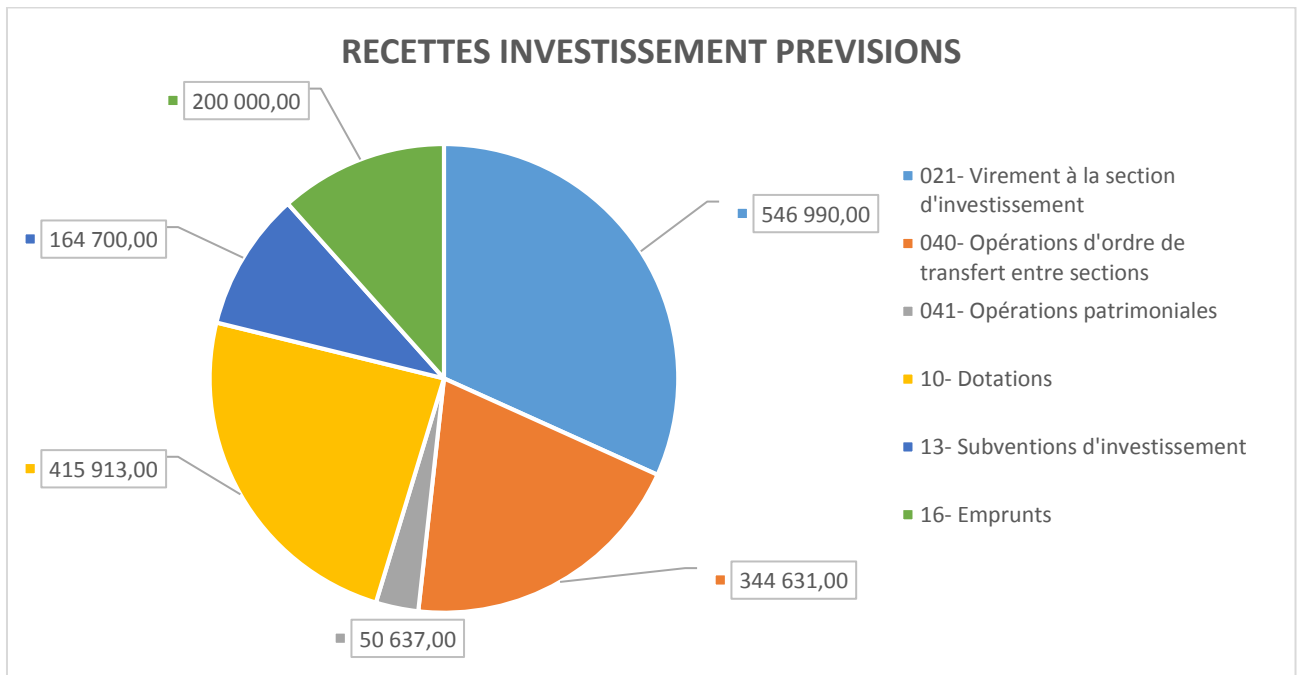
	2018	2017
INTERETS en €	50 045	47 856
CAPITAL en €	187 234	184 942
ANNUITE EN €	237 279	232 798



FISCALITE 2018:

Votre texte ici

LES RECETTES 2018 S'ÉLEVENT A : 1 722 871,00 €



L'épargne dégagée en section de fonctionnement est en baisse par rapport à 2017.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES A VENIR

- Poursuite des travaux à réaliser pour l'accessibilité des bâtiments communaux et de la voirie.
- Poursuite du programme annuel de réfection de la voirie communale.
- Poursuite de l'entretien et de la rénovation des bâtiments communaux (y compris les écoles).
- Poursuite des procédures informatiques de dématérialisation.
- Aménagement et mise aux normes pour l'accessibilité de certains parkings.

CONCLUSION :

Comme cela a été rappelé en première partie, l'exercice budgétaire 2018 s'inscrit dans un contexte national conditionné par le nouveau quinquennat présidentiel.

Cependant, le travail en commun accompli par les équipes municipales et administratives tant sur la dette, que sur les dépenses de fonctionnement ou le suivi des recettes, va permettre cette année encore de réaliser un budget ambitieux.

Malgré la raréfaction des ressources, nos choix et nos actions nous permettent de mener la politique d'investissement que nous souhaitons pour assurer à chaque génération des lieux de vie agréables et modernes.

Nous poursuivons notre politique d'investissement avec un endettement et une fiscalité très raisonnables (décision de la majorité municipale de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale en 2018), afin de ne pas répercuter sur les caidièrens le poids de la diminution de nos ressources, ni la hausse de nos dépenses obligatoires. Les incertitudes sur l'avenir, nous amènent à rester très prudents sur l'évolution de nos dépenses de fonctionnement.

Cet exercice 2018 se matérialise par un travail perpétuel portant sur la maîtrise des dépenses nécessaires à la pérennisation des finances de la ville et au sens donné à l'action municipale.